

**L'enseignement des
arts du cirque au lycée,
de la seconde
à la terminale
au Mans**



LYCÉE CIRQUE

**Rentrée 2022-2023 au Mans
Unique en Pays de la Loire**

La pratique circassienne technique et artistique ainsi que le renforcement des connaissances culturelles sont les principaux objectifs de ces enseignements. Ils constituent un puissant facteur d'épanouissement personnel et artistique et contribuent à la formation d'un élève ouvert à l'autre, à l'espace et au monde.

Après une année de découverte en seconde, les élèves choisissent la spécialité arts du cirque dans la voie générale en première puis en terminale, et se spécialisent dans une discipline.

**Un partenariat Lycée Le Mans Sud
& Le Plongeur - Cité du Cirque**

LMSud
LYCÉE POLYVALENT LE MANS SUD

CITÉ DU CIRQUE
PÔLE REGIONAL
CIRQUE
LE MANS



En seconde Parcours arts du cirque Rentrée 2022-2023

Un parcours arts du cirque pour :

- **découvrir les différentes disciplines** de cirque
- **faire l'expérience d'une création collective**
- **assister à une dizaine de spectacles** par an

7h

par semaine sur 3 jours (dont 3h le mercredi)

Modalités d'inscription : nous contacter



En première et en terminale Spécialité arts du cirque

Un enseignement de spécialité pour :

- **approfondir une à deux disciplines de cirque** puis se l'approprier pour en faire une approche personnelle et singulière
- **expérimenter le processus de création collective et individuelle** afin de développer sa propre identité artistique
- **assister à une dizaine de spectacles par an** et apprendre à analyser les œuvres
- **découvrir les métiers** de la filière arts du cirque
- **construire son projet d'avenir**

8h

par semaine en première (lundi au jeudi)
dont 4h pour le socle de base

**de 7
à 10h**

par semaine en terminale dont 6h pour le socle de base

Modalités d'inscription : nous contacter

Ouverture de la spécialité en terminale à la rentrée 2023-2024.





En pratique

Pour qui ?

L'enseignement des arts du cirque s'adresse aux élèves inscrits au Lycée Sud désireux de pratiquer les arts du cirque, d'acquérir une solide culture cirque et de construire leur projet d'avenir. Aucune expérience préalable du cirque n'est requise.

Où ?

Les cours se déroulent à la Cité du Cirque et au Lycée Sud, très proches géographiquement : 9 min à vélo, 10 min en bus (ligne 6 lycée Sud - Saint-Martin), 20 min à pied.

Avec qui ?

Les cours sont assurés par des enseignants titulaires de l'Éducation nationale (EPS, lettres), des intervenants pédagogiques spécialisés du Pôle Cirque Le Mans et des artistes de cirque.

Programme

L'enseignement s'articule autour d'un volet technique, d'un volet artistique et d'un volet culturel, avec des apports pratiques et théoriques. L'année est enrichie par des rencontres avec des artistes, des spectacles programmés dans le cadre de la saison cirque, une offre de stages spécialisés et de workshops.

Coût

Frais d'inscription annuels : 50 € (inclus : licence de la Fédération française des écoles de cirque avec une assurance individuelle + adhésion à l'association sportive du Lycée Sud en seconde) .

Frais supplémentaires possibles en cours d'année (sorties sur certains spectacles, stages de technique de cirque spécialisés...).



Portes ouvertes

Pour les futurs élèves de seconde et première

Vendredi
25
février

16h-19h
à la Cité du Cirque
et au Lycée Le Mans Sud

Samedi
26
février

9h-13h
à la Cité du Cirque
et au Lycée Le Mans Sud



Une collaboration entre le Lycée Sud et le Pôle Cirque Le Mans

Le lycée Le Mans Sud et la Cité du Cirque, au sein du Pôle Cirque Le Mans, travaillent en étroite collaboration depuis 2014.

Le Lycée Le Mans Sud offre aux élèves un large choix d'enseignements de spécialité dans la voie générale. Les sportifs de haut niveau sont nombreux dans l'établissement. L'hébergement est possible en internat sous réserve de places disponibles : la demande est à effectuer directement auprès du lycée.

Le Pôle Cirque Le Mans

De rayonnement régional, le Pôle Cirque Le Mans, qui associe la **Cité du Cirque** et **Le Mans fait son Cirque**, est en voie de labellisation nationale. Sous le nom **Le Plongeur – Cité du Cirque**, il sera en 2022 le **14^e Pôle national Cirque en France** et le premier en région Pays de la Loire.

L'école de cirque est agréée pratique amateur par la Fédération française des écoles de cirque. C'est la garantie du respect d'un cahier des charges exigeant en matière de pédagogie, santé, sécurité, formation et administration. L'école se classe au **3^e rang national** en nombre de participants.

Les élèves accèdent à des infrastructures techniques de qualité à la Cité du Cirque : **une salle de 1 300 m²** permettant la pratique de toutes les disciplines de cirque, avec une hauteur propice aux aériens et quelques agrès atypiques (trapèze mini volant, grand trampoline, mât chinois...).

> Visitez la Cité du Cirque à 360° sur citeducirque.com <

Plus de 70 équipes artistiques sont accueillies chaque année au Mans, en résidences de création, en diffusion dans la saison cirque et au festival Le Mans fait son Cirque. Les rencontres entre les artistes et les élèves sont favorisées et propices à l'émulation.

Le Pôle Cirque propose **une large programmation de spectacles de cirque actuel**, avec une saison cirque de septembre à mai et le festival Le Mans fait son Cirque chaque année en juin. Les élèves assistent à plusieurs spectacles au cours de l'année.



Contacts

Lycée polyvalent Le Mans Sud

128 rue Henri Champion
72100 Le Mans

02 43 86 24 16

ce.0721094y@ac-nantes.fr

lemans-sud.paysdelaloire.e-lyco.fr

Pôle Cirque Le Mans, Le Plongeur – Cité du Cirque

6 boulevard Winston Churchill
72100 Le Mans

02 43 47 45 54

cirque.communication@lemans.fr

citeducirque.com

lemansfaitsoncirque.fr

